

Présentation de l'Année des Professions Financières 2014

Denise FLOUZAT-OSMONT D'AMILLY

Présidente du Comité de rédaction de l'APF

Pierre-Henri CASSOU

Rédacteur en chef de l'APF

L'Année des Professions Financières (APF) est publiée pour la neuvième fois – c'est maintenant une tradition. Comme à l'habitude, elle vous emmène dans le parcours des événements, des évolutions des activités et des institutions, des nouvelles orientations de la pensée, parcours certes incomplet, rapide mais marqué par la cohérence de la démarche.

L'APF 2014 propose une vingtaine d'articles dans un volume de 172 pages. Il lui a été donné pour titre, *Comment la finance peut-elle contribuer à la reprise ?* Ce volume succède à l'édition 2013 intitulée, *Novations de l'économie financière*, à l'APF 2012 présentant les *Nouvelles responsabilités – Nouvelles menaces*, à l'APF 2011 étudiant *La crise de la dette et le financement de la nouvelle croissance* et à l'APF 2010, analysant *Les mutations de la planète finance* engendrées par cette crise.

À travers ces intitulés, on discerne aisément la progression des préoccupations de leurs auteurs issus d'horizons divers : monde de la finance mais aussi monde de l'industrie, de l'université ou des autorités publiques. Six ans après le déclenchement de la crise, on constate que celle-ci s'est développée en forme de tragédie du théâtre grec avec des actes successifs : acte I, crise de la liquidité des banques ouverte en août 2007, devenue, dans l'acte II, crise de leur solvabilité en 2008, l'acte III marquant en 2010 une tentative d'*Exit Strategy* pour buter, en 2011, sur le mur de la dette publique ; acte IV, reprise plus ou moins affirmée selon les zones économiques et selon les pays. Nous en sommes là. Surgit alors la question : comment la finance peut-elle contribuer à la reprise ?

Après un avant-propos, où le nouveau président du Centre des Professions Financières, Michel Pébereau, rappelle la vitalité de l'École française de la finance, c'est

à cette interrogation que répond déjà le sous-gouverneur de la Banque de France, Robert Ophèle, en introduction à l'ouvrage. Il montre que la contribution de la Finance sera décisive et qu'il y a urgence à adapter les moyens dont elle disposera, notamment en ce qui concerne le mouvement inéluctable de désintermédiation que la Banque de France doit encadrer grâce à sa capacité d'information et à ses moyens de supervision prudentielle.

Un état des lieux de la régulation de la finance, une description des nouvelles réponses aux besoins des agents économiques et l'étude de sa capacité à favoriser la reprise permettront d'analyser, en trois parties, comment la finance peut contribuer à la reprise.

La première partie de l'*APF 2014 – Description de l'état des lieux* – commence par un article de Marie-Anne Barbat-Layani qui montre l'effort des banques accompli pour renforcer leur solidité financière, ainsi que les transformations menées sous la pression réglementaire conduisant à une évolution des modes de financement de l'économie. La désintermédiation semble inéluctable. De leur côté, les métiers financiers de l'ASF¹ ont vu leur cadre juridique profondément bouleversé par le paquet CRR/CRD⁴ européen relatif à l'adéquation des fonds propres, comme le souligne dans l'article suivant Françoise Palle-Guillabert. Pierre Bollon montre de son côté que le domaine de la gestion d'actifs constitue un atout stratégique pour le financement de l'économie « post-crise ». Compte tenu des impacts considérables des évolutions réglementaires sur le comportement de l'industrie financière, impacts soulignés dans chacune des contributions précédentes, Pierre-Henri Cassou développe ensuite un large panorama de la nouvelle réglementation bancaire et financière issue de la crise. En dépit de l'importance des réformes entreprises, celle-ci continuera à évoluer et devra s'efforcer de répondre à des enjeux tels que le risque de procyclicité qu'elle peut engendrer ou celui de la nécessaire cohérence entre politique monétaire et régulation financière. Après avoir noté les limites atteintes par l'expansion et la diversification des banques dans les années 2000 ainsi que le développement inconsidéré de la finance de marché, Michel Roux expose enfin dans la *Finance autrement* les diverses voies que celle-ci peut emprunter, allant de la consommation collaborative, qui se passe de la finance traditionnelle, aux monnaies complémentaires locales, tandis que de nouveaux repères sont employés par la finance responsable comme l'épargne solidaire et la finance participative.

La deuxième partie détaille les nouvelles réponses que l'industrie financière française apporte désormais aux besoins des agents économiques en ce qui concerne :

- Les nouveaux modes de financement des entreprises, tels que ceux résultant de l'initiative Friedland (billets de trésorerie, Euro-PP) lancée sous l'égide de la

1. Association française des sociétés financières.

Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France et de la Banque de France, décrits par Messieurs Labbé, Silvestre et Blanchoz. On note aussi les prêts directs des entreprises d'assurance et les fonds de prêts à l'économie analysés par Gilles Saint-Marc, les fonds Novo présentés par Thierry Giami ainsi que le financement participatif décrit par Nicolas Lesur.

- Les nouveaux services rendus aux entreprises à travers le microcrédit professionnel, dont est démontrée l'utilité par Catherine Barbaroux et Bruno Salmon, comme celle du crédit sécurisé par Thierry Lobjois, sans oublier la contribution de la nouvelle solution aux besoins de trésorerie, Finexkap, développée par Gautier Mariage ou les prêts participatifs accordés par Isodev, dont Philippe Dupont décrit l'objectif, « Apporter de façon industrielle aux TPE-PME des financements à effet de levier en accompagnement de l'action des banques ».

Après ces analyses microéconomiques, sectoriellement intéressantes et dont l'effet macroéconomique sera progressif, la troisième partie pose la question, *La finance est-elle aujourd'hui à même de favoriser la reprise économique ?* C'est le défi de la prochaine décennie que de financer une économie en profonde transformation, exposé par Damien Leurent. On en revient à cet impératif fondamental : pour croître, il faut investir et bien investir. Or, la régulation enfermant les banques dans une logique de court terme, il leur faut se tourner vers des modes de financement désintermédiés (titrisation, financement participatif...).

Jean-Hervé Lorenzi estime de son côté que la réforme de l'industrie financière est le seul moyen de mettre celle-ci au service de l'économie réelle et donc de la reprise économique. Lancée par le Conseil de stabilité financière, cette réforme se développe mais la finance ne se souciant souvent que du court terme, Jean-Hervé Lorenzi privilégie le rôle de l'État en ce qui concerne l'investissement en amont dans la recherche fondamentale, source de sauts qualitatifs qui bénéficieront aux entreprises. Le renouveau nécessaire de l'intermédiation financière est mis en valeur par Sylvain de Forges. Tous, entreprises, épargnants, intermédiaires, investisseurs doivent concourir au succès du « *shadow banking* qui n'est en France ni *shadow* (tout ceci se fait au grand jour), ni le plus souvent *banking* au sens strict, mais néanmoins presque toujours régulé par l'AMF ou par l'ACPR ». Pour ce qui concerne les organismes d'assurance, Arthur Chabrol indique qu'ils lancent des investissements dans le domaine du financement des ETI / PME, des infrastructures ou de l'immobilier commercial. Dans leur contribution, Natacha Valla et Christian Pfister élargissent enfin les réflexions précédentes à l'ensemble de la zone euro, voire de l'Union européenne. S'appuyant sur un ensemble de données chiffrées dûment sélectionnées, ils montrent comment la finance européenne devra évoluer pour répondre aux besoins des divers acteurs économiques tout en se conformant aux nouvelles exigences réglementaires.

Toutes ces contributions attestent le rôle majeur que l'industrie financière peut ainsi jouer pour favoriser la reprise économique, puisque c'est elle qui alimente les entreprises en capitaux et en moyens pour investir, elles montrent aussi les contraintes qui pèsent sur elle pour jouer pleinement ce rôle. Cette nouvelle édition de *l'Année des Professions Financières* reste fidèle à sa mission pédagogique qui réunit dans une même ambition, « Comprendre et faire comprendre l'apport des professions financières au développement de l'économie ».

Comme à l'accoutumée Jean-Marc Daniel apporte à l'APF 2014 une riche chronique de livres portant sur la finance et l'économie. L'ouvrage est complété par une série d'annexes statistiques, essentielles à la compréhension de la situation actuelle de la finance française, choisies et fournies par la Banque de France.

Nota : Les contributions publiées dans le présent volume ont toutes été rédigées avant le 15 juillet 2014.